

À vos agendas ! Le Cerema et Rue de l'Avenir organisent un webinaire :

Agir pour des abords d'écoles sûrs et accueillants



Mardi
23
Mars
2021

9h30-16h30

Le webinaire se déroulera avec le système de webconférence RingCentral®

www.ruedelavenir.com

 [@ruedelavenir](https://twitter.com/ruedelavenir)

Siège : MVAC 14, BAL 27, 22 rue Deparcieux, 75014 Paris

www.cerema.fr



[@CeremaCom](https://twitter.com/CeremaCom)



[@Cerema](https://www.linkedin.com/company/cerema)

Siège social : 25 avenue François Mitterrand 69674 Bron Cedex



Contexte

Le sujet du traitement des abords d'école est venu, après une première actualité liée à leur mise à 30km/h dans certaines villes, progressivement s'inscrire en France sur l'agenda politique des collectivités locales. Les facteurs qui ont permis à cette question d'émerger sont multiples : réactions face à la pollution, insécurité due à la vitesse des véhicules motorisés, désordres résultant de comportements incivils, prise de conscience de la situation d'exclusion faite aux enfants dans la ville et de l'intérêt d'adopter des modes de déplacements actifs, bons pour notre santé et la santé de nos villes.

Par ailleurs plusieurs candidats et candidates aux élections municipales qui avaient inscrit dans leur programme la volonté de piétonniser les abords d'école mettent désormais en œuvre des programmes d'apaisement avec différentes formules temporaires ou permanentes et en utilisant diverses appellations : rue scolaire, rue aux écoles, rue aux enfants....

Compte tenu de cette actualité riche il est apparu pertinent de faire le point sur ces multiples initiatives pour mieux cerner les enjeux qui s'y rattachent en termes de changements des habitudes de déplacements, de sécurité, de pollutions, et d'aménagements variés de l'espace public à proximité des écoles.

Des retours d'expériences et des panoramas permettront ensuite d'examiner les différentes modalités adoptées par les villes pour faire en sorte que soit aménagé par et pour les enfants un espace de transition à la sortie de l'école qui leur donne clairement la priorité sur la circulation ou le stationnement des véhicules motorisés.



Organisation

La matinée (9h30-12h) sera consacrée à un éclairage sur les objectifs et abordera :

- les liens entre le traitement des abords d'école et écomobilité scolaire
- les politiques qui peuvent être mises en place par les métropoles pour aider les communes à restaurer la pratique de la marche et du vélo sur le chemin de l'école
- la sécurité : abords d'école ou chemin de l'école ?
- la pollution : un vecteur de mobilisation

L'après midi (14h à 16h30) traitera des aménagements possibles pour reconquérir un espace de liberté pour les élèves :

- aménagements devant les écoles : Les possibilités réglementaires, retours d'expériences de collectivités de différentes tailles
- vers une reconquête des espaces publics par et pour les enfants ?

Un pré programme sera diffusé à la mi-février

[Je m'inscris](#)

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 17 mars 2021.